

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles du mardi 15 mai 2018 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 17 h 30 et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 3) Francine CYR (présidente) Huguette REID (CES 8) Annie VIGNEAU (CES 6) *CES = circonscription électorale scolaire	Messieurs	Sony CORMIER (CES 7) Jean-Yves LAPIERRE (CES 5) Jules RICHARD (CES 2) Sylvain VIGNEAU (CES 4)	
formant le quorum requis (8 sur 12).				
Sont absents	:			
Madame	Linda TURBIDE (EHDAA)	Messieurs	Jean CORMIER (parent du secondaire) Joël CUMMINGS (parent du primaire) Bernard RICHARD (CES 1)	

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que la secrétaire générale remplaçante, madame Martine Bourgeois.

- Aucune personne du public n'assiste à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par madame Huguette Reid, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
- 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2018;
- 3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
- 4. Action collective;
- 5. Correspondance;
- 6. Affaires diverses:
- 7. Période de questions-commentaires du public;
- 8. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-046)

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2018

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Sony Cormier, que l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 avril 2018 soit reporté à la séance régulière du 22 mai prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-047)

3. <u>Période de questions-commentaires du public</u>

Aucune question ni commentaire.



4. Action collective

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure autorisant une action collective relative aux frais chargés par 68 commissions scolaires (Dossier #150-06-000007-138 - jugement du 6 décembre 2016 et jugement rectificatif du 24 mai 2017)

ATTENDU la demande introductive d'instance en action collective déposée le 22 juin 2017 (Dossier #150-06-000007-138) à la suite du jugement d'autorisation;

ATTENDU l'entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses » (« Entente ») ;

ATTENDU les discussions tenues à huis clos ;

ATTENDU que la présente résolution est adoptée sans admission de faits, de droit ou de responsabilité dans le seul but de mettre fin au litige ;

ATTENDU la protection constitutionnelle au droit au secret professionnel, la protection du privilège relatif au litige et la protection du privilège relatif aux règlements d'un litige

Il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par madame Huguette Reid,

D'APPROUVER l'Entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses » ;

D'AUTORISER la présidente et la directrice générale à signer la transaction et tout document devant donner effets aux présentes ;

DE VERSER l'Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes, sous pli confidentiel au répertoire des présentes, étant entendu que cette Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics tant que la transaction n'a pas été approuvée par le Tribunal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-048)

5. Correspondance

Aucun sujet à ce point de l'ordre du jour

6. Affaires diverses

Aucun sujet à ce point de l'ordre du jour

7. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire

8. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 17 h 45, sur une proposition de monsieur Jules Richard, appuyée par madame Isabelle Cummings.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-049)

Francine Cyr, présidente	Martine Bourgeois, secrétaire générale